(Re)Vittelliser sa ville

Franck Perry, maire de Vittel (Vosges)

SA BIO

2026
Réélu à la tête de Vittel. Préside le PETR de la plaine des Vosges.

2021
Dans la foulée de sa première élection municipale sur son nom, nommé 4e vice-président du conseil départemental des Vosges chargé de l'économie, du tourisme, de l'agriculture.

2017
S'installe dans le fauteuil de maire de Vittel, sa ville de naissance, suite à la démission du député-maire Jean-Jacques Gaultier, contraint par la loi sur le non-cumul des mandats.

2014
Devient 1er adjoint aux finances, à 44 ans, après douze ans de militantisme au sein des sections vittelloise et vosgienne de l'UMP.

1995
Après des études supérieures à Nancy, revient à Vittel pour reprendre l'entreprise familiale.

1970
Naissance à Vittel.

Franck Perry est entrepreneur. Avec une ville comme Vittel, dont le développement économique est étroitement lié à l'exploitation industrielle de l'eau, cela tombe bien. À la tête de la municipalité vosgienne comme de son entreprise familiale de BTP, l'édile ne cache pas souscrire aux critiques des patrons sur l'excès d'administration et le montant des charges. Partisan d'une « libération » du travail, le maire a fort à faire avec les deux activités phares de sa cité : l'embouteillage d'eau minérale par Nestlé Waters et le thermalisme, avec ses cures qui drainent un tourisme important. Sur ce sujet, il est d'ailleurs monté au créneau contre un amendement de députées du groupe Ensemble pour la République qui proposait de rembourser les cures thermales dès le 1er janvier 2026, à l'exception notamment de celles prescrites en complément d'un traitement médical. Une menace de poids pour le secteur de Vittel. « En retombées économiques, c'est tout de même 11 millions d'euros ! » affirme-t-il. L'amendement, largement rejeté, laisse un peu souffler le maire.

Minéral et thermal. Mais l'édile est confronté, de fait, à d'autres difficultés. Vittel, comme d'autres petites villes, perd des habitants et sa population vieillit. Nestlé Waters n'est plus le gros pourvoyeur d'emplois qu'il fut jadis. Et le Club Med a fermé Vittel Le Parc en 2021, après près d'un demi-siècle de présence dans la cité thermale, tout en conservant son domaine de l'Ermitage, rénové en 2024. « L'eau a fait la richesse de Vittel, mais le modèle est à bout de souffle », rappelle Franck Perry, qui se démène pour dénicher d'autres investisseurs et bâtir une stratégie de redéploiement économique et touristique. Réélu dès le premier tour en mars 2026, avec 60,55 % des suffrages exprimés, le maire continue de défendre son programme « Vittel Horizon 2030 ». Jusqu'ici, il en est assez satisfait. « Nous avons travaillé à une montée en gamme avec plusieurs acteurs, France Thermes, le Club Med et aussi le groupe François 1er. »

Ce groupe, spécialiste de la restauration immobilière, est associé à la reconversion de l'hôtel des Thermes, que la ville prévoit de céder après un long feuilleton local. Côté petites et moyennes entreprises, l'édile est allé chercher des entrepreneurs pour qu'ils s'installent chez lui. Et selon lui, ça marche. Son jeune opposant Alexandre Chopinez (DVD) n'est pas du même avis. Entre Franck Perry et cet ancien adjoint de la municipalité – il avait déjà présenté une liste d'opposition en 2014 sous le nom d'Alternative Vittel – la guerre des générations a fait rage. « Franck Perry a une conception du pouvoir trop personnelle, il y a un vrai manque de transparence sur certains dossiers. Il passe dans le dos de ses adjoints pour prendre des décisions sans nous en informer. C'est de la politique à la papa », tacle Alexandre Chopinez. Et de souffler : « On a un peu l'impression en interne que les décisions se prennent à deux. » Il vise Franck Perry et son premier adjoint Patrick Floquet, soutien de longue date. Ce dernier est aussi vice-président de la communauté de communes Terre d'Eau et conseiller régional du Grand Est.

Ancrage local. Le maire peut surtout compter sur une solide base électorale née de son ancrage local et de sa filiation politique avec Jean-Jacques Gaultier, l'ancien député-maire de la ville. Les deux hommes ont sept ans d'écart, mais leurs familles se connaissent. Ils ont fréquenté les mêmes écoles et les mêmes clubs sportifs et sont tous deux solidement implantés dans la vie locale. C'est en 2002, lors de sa campagne législative, que Jean-Jacques Gaultier a convié Franck Perry à le rejoindre comme délégué UMP de la circonscription. Depuis, ils ne se sont plus quittés. Premier adjoint de Jean-Jacques Gaultier à la mairie, il lui a naturellement succédé en 2017, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur le non-cumul des mandats. « Nous partageons tous deux les valeurs de la droite républicaine », confie l'ancien député. Resté conseiller municipal, il ne se prive pas de faire bénéficier son complice de son expérience et de son réseau national. Une filiation que ne renie pas Franck Perry. À l'évocation de sa proximité avec son premier adjoint et avec l'ancien maire, il avoue : « On a toujours fait de la politique à trois. » C'est peut-être ce qui irrite un peu l'opposition. À Vittel, les conseils municipaux sont parfois houleux. « Le maire doit défendre l'outil productif, cela, il le fait, je suis d'accord. Mais il faut se battre pour l'infirmier comme pour l'embouteilleur. Or, aujourd'hui, à Vittel, le plus gros employeur de la plaine, ce n'est pas Nestlé Waters, c'est l'hôpital », explique Alexandre Chopinez. Pas à court de réponses, Franck Perry rappelle qu'il préside le conseil de surveillance de l'hôpital et assure « travailler de manière concertée pour maintenir une offre de santé sur le territoire ». Et d'embrayer sur ce qu'il connaît le mieux : l'économie locale et son projet de diversification avec l'installation de TPE. Sans compter le retour prochain du train ! Fermée aux voyageurs depuis 2016, la ligne ferroviaire Nancy-Vittel-Contrexéville doit reprendre du service en décembre 2027. Une bonne nouvelle pour la municipalité.



L. CHEVET/LE COURRIER

Réseau extralocal. L'élu cultive en effet son réseau au-delà du territoire. Il est notamment proche de Franck Leroy (DVD), président du conseil régional du Grand Est, ancien maire d'Épernay et président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France). L'édile rappelle aussi qu'il préfère sa ville à l'idée de « monter à Paris », comme cela lui aurait été proposé. En attendant, son soutien pour la prochaine élection présidentielle n'est pas encore arrêté. Son cœur balance entre David Lisnard, dont il apprécie « la vision cohérente de la société », et Bruno Retailleau, tant par amitié que par fidélité partisane.

Julie Krassovsky